



Joinville le Pont, le 9 décembre 2009

Visa rédacteur	PB / PAP
Visa diffusion	

Diffusion :

- membres de la commission PN
- Membres du BEX

RT/PAP/PB/2009-

COMPTE RENDU PLENIERE COMMISSION NATIONALE PATRIMOINE NAUTIQUE le 21 novembre 2009

<u>Etaient présents :</u>	
Bernard DUROURE président patrimoine nautique	Vincent HOHLER Président FFCK
Claude ROSE : Ile de France, membre du bureau PN	Christian HUNAUT Président CISN
Lucien CHAISE : membre du bureau PN, Normandie	Vincent BLANCHET Président Conseil Fédéral
Georges DANTIN membre du bureau PN, midi Pyrénées	Philippe GRAILLE DTN
Dominique MASSICOT Webmestre et CR Limousin	Bernard LALANNE DTN adjoint
Marcel MOREL : Nord pas de Calais	Rosine TISSERAND CTN
Catherine BARONI Champagne Ardennes, CDCK AUBE	Pierre-Alain POINTURIER CTN
Lionel RACOUSSOT Rhône Alpes	Aline DUVAL chargée de mission FFCK
Marie LOUIS CTF Alsace	Patryce BAZIN chargé de mission FFCK
Yves LECAUDE : Vice président CR Auvergne	Xavier KEMPF CTR Franche Comté
Bernard BARBOTIN Poitou-Charentes	Benoit RAZIMBAUD CTR PACA
Ludovic SARTORI : Lorraine	Elsa MOLMY : assistante secteur service FFCK
Christine MORATELLI CDCK 77	Philippe GRIPPON : commission médicale
William BRISSON Languedoc Roussillon	
Dominique MORIN Pays de Loire	
Daniel MERCIER Bourgogne	
Patrick EBEL Franche-Comté	

Ordre du jour : Cf pièce jointe

Sujet	Réseau d'alerte : <i>Contexte : Seulement deux déclarations en 2009; certains dossiers sont gérés localement sans passer par le niveau national. Manque de retour de la part des témoins régionaux ou départementaux (étape obligatoire dans l'instruction du dossier).</i> <i>Cela pose le problème de la visibilité de l'action environnementale. Nécessité de justifier l'action fédérale au niveau du ministère de l'environnement. L'enjeu de la « carte » de l'agrément ministère de l'environnement permet de légitimer l'intervention de la fédération notamment pour ce qui concerne les aménagements de barrages.</i>
Proposition de décision	<i>Proposition d'insérer sur les pages Intranet du bilan des clubs, une case « champ libre » ou case « cochée » (dans ce cas envoie d'un Email avec descriptif), permettant de faire remonter au niveau national, les interventions de nos structures dans la lutte contre les pollutions sur les cours d'eau.</i>
Décision du Bex	<i>Le Bex est favorable à cette proposition et demande au service d'étudier sa faisabilité dans le cadre de l'actuel ou du futur système d'information.</i>

Sujet	<p><u>Journées patrimoine nautique et Initiatives océanes :</u></p> <p><u>Contexte</u> : Les IO 2009 ont rassemblé 22 clubs. Les raisons invoquées pour expliquer ce faible taux de participation sont les difficultés rencontrées pour l'inscription, et l'existence d'actions locales à des dates différentes et dont les informations ne remontent pas forcément au siège fédéral.</p> <p>La question du devenir du partenariat avec Surfrider Foundation a été soulevée, et les participants ont estimé qu'une expérience d'un an était trop limitée pour en évaluer les retombées.</p>
2 Propositions de décision	<p>Proposition 1 : reconduire le partenariat avec Surfrider Foundation pour 2010.</p> <p>Proposition 2 : bloquer une date libre au calendrier fédéral national (premier week-end de printemps), pour une opération Nationale « Environnement ».</p>
Décision du Bex	<p>Le Bex est favorable aux 2 propositions.</p>

NB : Les comptes rendus ne feront plus l'objet d'un retour auprès des commissions concernées. Suite à la réunion la décision émanant du Bureau exécutif sera annexée au compte rendu.

SUITE A DONNER

1	Approbation du compte rendu de la plénière 2008 et des réunions de bureau à l'unanimité	
Bilan général des actions 2009	<p>Dossiers juridiques :</p> <p>Apron sur le Verdon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte : volonté d'interdire les activités d'eau vive pour protéger un poisson endémique - Enjeux : maintien de la libre circulation, enjeux économiques, touristique - Intervention FFCK : la FFCK a pris l'initiative de commander une analyse circonstanciée à JMD. Cette expertise a été envoyée à tous les services de l'Etat concernés, ce qui a permis de poser les choses. - Etat d'avancement : la préfecture demande que soient étudiées des mesures d'accompagnement (sans portée réglementaire) pour limiter le piétement lié à l'ensemble des activités s'opérant dans le lit du Verdon. Les activités nautiques ne sont plus les plus exposées. <p>Arrêté sécu codifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte : certains jugements et affaires en cours interrogent sur le rédactionnel (forme et contenu) de l'arrêté 95 codifié. - Enjeux : préciser des articles, protéger les usagers et les opérateurs dont les clubs. - Etat d'avancement : Analyse juridique en cours, future création d'un groupe de travail fédéral. <p>LEMA (loi sur l'eau et les milieux aquatiques 2006) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte : la loi prévoit la signalisation et l'aménagement d'ouvrages dangereux pour les usagers. Cette disposition est soumise à deux décrets (signalétique - aménagement) 	

	<p>Volonté du MEEDDMer de généraliser la signalétique fluviale (incomprise par les kayakistes). Volonté de la FFCK de promouvoir une signalétique adaptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux : garantir l'association de la FFCK à la rédaction des listes d'ouvrages, la cohérence des deux décrets, prise en compte de la signalétique fédérale. - Etat d'avancement : décret aménagement paru (police de l'eau), décret signalétique (police de la navigation) et circulaire interprétative des deux décrets en cours de rédaction <p>Pont d'Ouilly :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte : bassin de slalom (aménagement autorisé par DUP en 1994) appartenant à une communauté de communes, installé sur un cours d'eau non domanial (une berge publique, une berge privée). Le propriétaire de la berge privé qui avait donné son accord demande maintenant par lettre d'avocat le démantèlement du bassin (épis, portes de slalom). - Enjeux : maintien d'un bassin de slalom de dimension interrégionale. - Intervention FFCK : soutien du club, conseil, demande de devis d'analyse juridique - Etat d'avancement : participation financière du tiers du coût de l'analyse juridique proposé au club et à la région. En attente de réponse. <p>Arrêté relatif à l'armement et à l'équipement de sécurité des bateaux de plaisance circulant ou stationnant sur les eaux intérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contexte : actualisation de l'arrêté par le ministère en charge des transports. - Enjeux : extraire le CK du champ d'application de cet arrêté, reconnaître la spécificité des bateaux motorisés d'encadrement sportif et de sécurité. - Intervention FFCK : participation au groupe de travail au sein du conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques. <p>Etat d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bateaux mus à la force humaine exclus du champ d'application - Armement minimum imposé avec adaptation par le conducteur en fonction de son site de pratique et de son activité. - Projet en cours de validation. 	
Environnement	<p>Réseau d'alerte</p> <p><u>Contexte</u> : Seulement deux déclarations en 2009; certains dossiers sont gérés localement sans passer par le niveau national. Manque de retour de la part des témoins régionaux ou départementaux (étape obligatoire dans l'instruction du dossier).</p>	

<p>Cela pose le problème de la visibilité de l'action environnementale. Nécessité de justifier l'action fédérale au niveau du ministère de l'environnement. L'enjeu de la « carte » de l'agrément ministère de l'environnement permet de légitimer l'intervention de la fédération notamment pour ce qui concerne les aménagements de barrages</p> <p><u>Proposition</u> d'insérer, sur les pages intranet du bilan des clubs, une case sur des actions réseau d'alerte, comme pour la leptospirose. Case « champ libre » ou case cochée (dans ce cas envoie d'un mail avec descriptif).</p>	<p>BL</p>
<p>Initiatives Océanes (IO)</p> <p>Contexte : les IO 2009 ont rassemblé 22 clubs. Les raisons invoquées pour expliquer ce faible taux de participation sont les difficultés rencontrées pour l'inscription, et l'existence d'actions locales à des dates différentes et dont les informations ne remontent pas forcément au siège fédéral.</p> <p>La question du devenir du partenariat avec Surfrider Foundation est soulevée. Faut-il ou non poursuivre cette expérience ?</p> <p>Proposition : Une expérience d'un an est trop limitée pour en évaluer les retombées.</p> <p>Proposition de reconduire le partenariat pour 2010 et d'étudier la charte de partenariat proposée.</p> <p>L'enjeu de ce partenariat est de faire savoir que des actions de nettoyage sont entreprises dans les clubs.</p> <p>B. Duroure propose un échéancier à 3 ans.</p> <p>Demande de bloquer une date libre dans le calendrier fédéral national, celle du premier week-end de printemps, dédiée à une opération environnementale.</p>	<p>Proposer la convention au Bex</p> <p>A faire valider par le Bex</p>
<p>Eutrophisation des cours d'eau :</p> <p>Il semblerait que la qualité des eaux s'améliore, ce qui permet de diminuer la turbidité et profite au développement de la végétation subaquatique. Cela constitue une gêne pour l'activité et notamment en région Nord Pas de Calais, à Vaires-sur-Marne où aucune solution n'a pour le moment été trouvée. Cela a également été problématique lors des championnats de France de course en ligne sur le lac Kir où la solution trouvée a été le fauillardage.</p> <p>Charte Natura 2000 :</p> <p>La signature de la charte permet au propriétaire foncier de bénéficier d'avantages fiscaux sur les terrains non bâties. Les autres acteurs peuvent être cosignataires, une circulaire précise le contenu des charges de ce qu'on peut leur demander.</p> <p>La DIREN Midi-Pyrénées a édité un guide régional pour l'élaboration des chartes, qui spécifie dans les propositions engagement n°53 : « pas d'implantation d'aire de mise à l'eau de CK ».</p> <p>Les enjeux : ce guide sert de modèle pour les autres régions. La reprise en l'état par les autres DIREN serait préjudiciable. La tentative de faire changer l'intitulé ponton de pêche, abreuvoir, respect d'un habitat défini dans NATURA 2000 est sur le point</p>	

	<p>d'aboutir.</p> <p>Nécessité de vigilance si les acteurs du CK voient arriver des recommandations interdisant la mise en place d'embarcadère.</p> <p>La signature de la charte permet d'être reconnu comme partie prenante de la gestion de l'espace.</p> <p>Exemple : site de la Siagne : croiser la fiche activité type avec la fiche milieu. Dans le cas présent, les « recommandations générales » sont acceptables car incluses dans le code du pratiquant et du pagayeur citoyen.</p> <p>Il faut toutefois demander systématiquement à faire partie des comités de pilotages NATURA2000 et à participer aux groupes de travail.</p> <p>possibilité d'avoir des financements d'action éducative sur le thème 4 <i>sensibilisation et information</i> objectif 4-1 <i>informer et sensibiliser les propriétaires gestionnaires et usagers, informer et sensibiliser le public.</i></p>	
Projet fédéral	Présentation du projet de développement fédéral par Bernard Lalanne : un axe prioritaire est l'amélioration des locaux des clubs et le positionnement de la FFCK dans les nouveaux enjeux liés à l'eau.	A faire connaître
Equipement	<p>CNDS 2009 : les bénéficiaires sont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aime La Plagne : championnat du Monde de descente - Bassin polo de st Omer - projet de base nautique à St Grégoire : - Système de départ de course en ligne pour la commission CEL <p>Dossier équipement en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nancy Tomblaine : travaux d'un SEV de niveau international, nécessité de consommer une partie de l'enveloppe pour rester conformes aux échéances - Toulouse bras des Loges : réunir les acteurs et faire valider par les élus : reste à chiffrer les travaux, la FFCK finance une étude d'architecte. - Tours Ile Balzac : relancer le projet de passe mixte – stade d'eau vive dont la réalisation a pris du retard suite à une mauvaise surprise quant à l'état du sous sol ; <p>Entretien de l'INSEP</p> <p>Bernard Lalanne a représenté la FFCK sur la thématique des sports de nature et équipements sportifs</p>	
formation	<p>Colloque gestion de l'eau :</p> <p>Les questions votées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'attendez-vous de la FFCK pour vous aider à assurer votre rôle de représentants dans les organes de gestions de l'eau et des territoires ? - A votre avis, quelles sont les « trois idées forces que l'on peut retirer des interventions de ce matin ? la FFCK doit elle se positionner par rapport à ces idées forces ? si oui, pourquoi ? - Citer au moins trois bonnes raisons pour que la FFCK soit encore mieux représentée dans les organes de gestion de 	

	<p>l'eau et des territoires ?</p>	
Site internet	<p>Présentation des travaux de modernisation du site et de nouvelle architecture</p> <p>Enjeux : simplifier les chemins d'accès à l'information</p> <p>Toute suggestion quant au contenu et à la logique d'organisation est bienvenue</p>	
Tour des régions	<p>Aquitaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 personnes mobilisées dans la commission - plan d'équipement régional en cours - suite réunion Communauté de Communes, Comité Départemental CK 47 et propriétaire de moulin, passe à kayak financée par la CC à Barbaste <p>Limousin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction d'une compétition du fait de la présence de la moule perlière sur le cours d'eau artificialisé par des barrages des années 60. Le préfet reconnaît que l'activité CK n'a pas d'impact mais demande d'une étude d'incidence réalisable par l'organisateur pour prouver l'absence d'impact. Un projet décret Natura 2000 systématise l'étude d'incidence pour toute manifestation sportive (manifestation sportive avec budget de 100k€) - Corrèze : Opportunité de développement des sports de nature : Pôle multi activité sur des territoires ruraux : le CK est souvent au cœur de ces projets de station sport nature avec investissement (soutien financier du département) <p>Nord Pas de Calais</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail du référent auprès des clubs pour recenser les problèmes et actions environnementales. Bonne perception de cette démarche de la part des clubs. - Elodée de Nutall : suite à accident de planche à voile dans un plan d'eau envahi. La pêche et activités nautiques sont rendus impossibles mais la plante serait favorable au développement de certaines espèces de poissons <ul style="list-style-type: none"> o Agence de l'eau Rhin Meuse (chercheur université de Metz) travaillerait sur la gestion de la plante. Un contact sera pris. - Usages des cours d'eau et canaux : <ul style="list-style-type: none"> o VNF se retire de la gestion des canaux et cours d'eau, remplacée par une Communauté de Communes ce qui pose des problèmes de changement d'affectation et d'interlocuteurs. o augmentation des masses des bateaux, 2000, 3000 t, projets à 4500t (vagues, déferlantes). o Navette électrique en soutien du routier, prend la largeur du cours d'eau, 	<p>Rechercher un compte-rendu du CISN de printemps 2009, faire remonter au CISN cette anticipation de l'application du décret.</p>

	<p>Quel avenir des activités de loisirs : incompatibilité d'usage des canaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oumiak pour remplacer une visite environnementale en bateau moteur <p>Champagne Ardennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PDESI ne sont pas portés par les CG. - Projet de microcentrale se multiplie, perte d'usage CK sur la Seine - CDT porte l'image du CK avec financement locaux, alors que la région négligeait cette forme de support - recensement des parcours grâce au CTR <p>Région Rhône Alpes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction préfectoral de Yenne pour raison de sécurité - Classement pilote dans le 74 - Digue route « provisoire » pour une carrière avec buse sur le Vénéon. Intégration dans le groupe de réflexion, embarcadère obtenu. Dossier à suivre dans le cadre de la reconduction de la carrière - Prise d'eau siphonnante supprimée (Guier) <p>Alsace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Base de données de tous les cours d'eau navigable (trois catégories) base de travail des CDESI - Charte de bonne pratique avec la région Allemande voisine - De plus en plus de reconnaissance : présente dans trois comités des réserves, conseil expertise, intervenante sur des formations des personnels JS sur la base du mémento juridique FFCK - Pilote sur le protocole des observations de sports de nature - partenariat avec FDAAPPMA du bas Rhin, site d'embarcadère commun avec barque de pêche - questionnement sur la responsabilité en cas de publication sur des parcours de randonné nautique <p>Île de France</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de commission coordonnée sur les 8 départements - SIARCE : 2 Passes mixtes sur l'Essonne dont une en cours de réalisation (échéance 2010), et une passe mixte avec avis défavorable de l'ONEMA. - Loing : <ul style="list-style-type: none"> o travaux sur le moulin des Doyers, passe mixte sans validation du CK, relance d'un groupe de travail ONEMA, CK et Bureau d'étude o surfréquentation de certains tronçons, essayer de répartir l'activité sur le linéaire o CG met en place un ESI expérimental, (points 	<p>Rechercher expertise responsabilité des auteurs de topo guides, interroger PRNSN</p>
--	--	---

	<p>d'embarquement, franchissabilité des ouvrages, charte), rigidité de la part de la pêche, méfiance du fait de la fréquentation touristique (grand public)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présent dans les SAGE <p>Auvergne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conflits se calment depuis que la préfecture ne demande plus la consultation de la FDAAPPMA - Effacement du barrage sur la Sioule à Pont de Menat en cours d'étude - Intégration difficile dans les CLE - Edition d'un topo guide Allier <p>Franche-Comté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Xavier MARIE remplace Michel CHAPUIS sur la commission patrimoine nautique - Dossier sur la préservation de l'accès au site de la Malate <ul style="list-style-type: none"> o CRCK interface entre les promoteurs de la microcentrale et un groupe de pagayeurs énergiques et actifs pour la défense du site o Interlocuteur instructeur du dossier DDA o Pondération : étude de fréquentation du site (volume, période) o Obtention de mesures compensatoires : les pratiquants peuvent arrêter la turbine sur des créneaux horaires, et sur une fenêtre hydrologique o Période d'observation en cours <p>Provence-Alpes Cote d'Azur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois milieux (mer, eau vive eau calme) : problématique très riches. - Verdon, natura 2000 (déjà abordés) - Problème sur le fleuve Var : intégration dans la CLE, interdiction d'une activité de baignade et de navigation sans concertation des usages (arrêté réserve de chasse avec certaines pratiques interdites par une annexe) - Difficulté des déchets dans les cours d'eau (ferrailles, etc.) - Accident de l'Argentière suivie de travaux (extraction de ferrailles, de buses) - Topo guide kayak en cours par le CG 06, nettoyage des gorges d'Haluis financées sur la TDENS <p>Poitou Charente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parc naturel marin dans lequel le CK est associé (île de Ré, île d'Oléron) - Topo guide effectué et diffusé dans les OTSI 	<p>Vérifier la validité de cet arrêté et définir une stratégie</p>
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Projet ecoParcours pour les scolaires <p>Lorraine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la commission, objectif sur l'olympiade : être présent dans les SAGE - Projet Topo guide, <ul style="list-style-type: none"> o Meuse et Moselle : état des lieux en cours o Diffusion par internet - Projet équipement de Nancy - Aménagement de barrage sur la Moselle <p>Languedoc Roussillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pyrénées orientales : pas de volonté de PDESI - Aude : CDESI en cours de constitution - Hérault : CDESI en cours avec groupement d'activité de plein air avec diverses activités dont la pêche, aménagement commencé de l'ESI « Orb » - Implication dans les organes de gestion dans la mesure de leur détection - Parcours eco pagayeur® sur les étangs en mer <p>Pays de Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inquiétude sur le bassin de la Sèvre nantaise : équipements, fiches topo avaient été faits, changement de position de l'EPTB : un avocat des EPTB met en avant la responsabilité des communes faisant ainsi peur aux élus. Pas de réunion depuis. Depuis, restructuration de la CLE avec une présence du CK - Actions réelles dans le patrimoine, mais qui ne remontent pas à la FFCK ; <p>Bourgogne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude faite sur la haute Cure sur la moule perlière qui est présente (idem Cousin) - Parcours « écopagayeur » de 51 k€ pris en charge par le club d'Avallon sur la basse Cure (Vézelay) avec suivi GPS des bateaux - Changement de référents EDF, transfert de données - Chalaux projet de bassin au pied du barrage, Communauté de Communes volontaire, étude hydrostadium en cours <p>Normandie</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDESI : 2 départements inactifs, 1 en cours - Sienne état des lieux test de signalétique dans le cadre du CDESI - Déboisage des gorges de St-Omer sur l'Orne en association avec les clubs 	
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de bassin d'eau vive avec pompe en centre ville de Rouen, étude hydro stadium va être commandée. - Proposition d'un prix fédéral en faveur de l'environnement : cela existait avec les pagaines d'or. <p>Midi-Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hommage à Alain CLERC, impliqué sur les PDESI/CDESI - Commission en cours de structuration mais déséquilibre géographique des représentativités (11 personnes mais seulement 4 départements sur huit) - Mise en place d'un partenariat avec surfrider foundation : analyse de la qualité bactériologique des sites de pratiques avec prélèvement fréquent, tous les 15 jours hors période de baignade. Prudence pour utiliser les résultats <ul style="list-style-type: none"> o Tirer les bilans annuels avec les différents clubs o Clubs enthousiastes pour participer : plus de clubs volontaires que de capacité d'action de Surfrider foundation qui a refusé des points de mesure o Initiative océane 2010 : projets pédagogiques avec deux clubs en plus des projets scolaires habituels <p>Club des htes Pyrénées primé au dispositif « fais nous rêver » : pratique de l'activité en défendant l'environnement</p>	
Sécurité	<p>classification des cours d'eau</p> <p>Présentation de la méthodologie mise en œuvre sur les deux départements pilotes. La prochaine étape consiste à rassembler les acteurs locaux du Verdon pour classer les tronçons en fonction des débits. La démarche sera reconduite sur l'Ubaye et sur la Haute Savoie</p> <p>EPI :</p> <p><u>Gilets de sauvetage</u> : Point sur les disparités des flottaisons minimales selon les normes (EAPS, Europe, FIC)</p> <p><u>Casque</u> : demande de la CSC de préciser la norme, de normer le protège maxillaire et la grille. Préciser les champs d'application de la norme EN1385 « Casque utilisé pour la pratique du canoë kayak et des sports en eau vive » : quelle application du casque eau vive en mer et en polo ?</p> <p>Présentation de la campagne des accidents en montagne</p> <p>Commentaire sur le tableau accidentologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilisation du réseau pour faire remonter les informations. - Un pseudo accident de Va'a a entraîné un travail sur le protocole d'intervention des secours auprès des va'a. - Directive accident envoyée aux CR CD CTR 	
clôture	<p>Les comités régionaux sont conscients de la nécessité d'avoir des représentants de la FFCK dans les instances de gestions de l'eau ou des territoires, volontaires pour y participer, mais se heurtent au problème récurrent de remontée d'information.</p>	